

LE MANIFESTE DES REGIES DE QUARTIER

Assemblée Générale 15 et 16 Mai 1993 à Bierville (91).

Le développement de l'exclusion, sous toutes ses formes, touche des populations de plus en plus nombreuses et variées, accentue les fractures sociales et interroge la société dans son ensemble.

Le seul mot de « banlieues », porteur aujourd'hui de tant d'images négatives relayées parfois complaisamment par le « pouvoir médiatique », renforce le sentiment d'exclusion, d'abandon et de relégation de ceux qui y vivent.

Pour en finir avec le développement du seul discours sur ces mécanismes d'exclusion, il faut raconter, montrer, expliquer tout ce qui se construit de positif, de dynamique dans ces quartiers populaires.

La société doit comprendre que le malaise des villes n'est qu'une manifestation du problème plus global qui se pose en elle. En conséquence, elle se doit de modifier fondamentalement son comportement, son regard sur les quartiers et leurs habitants.

Plus que jamais, c'est à l'ensemble de la population de rechercher de nouveaux axes pour un projet social, construit pour les hommes par des hommes.

La remise en cause est globale, tout comme la recherche des solutions devra l'être. Aucun des thèmes majeurs du travail, de la sécurité, du logement, de la santé, de la formation, de l'intégration, de l'éducation, ne peut se passer de la compréhension des autres pour s'éclairer lui-même.

A leur échelle, les Régies de Quartier et leurs partenaires portent cette préoccupation depuis quelques années. Ils entendent la promouvoir pour briser avec les stratégies d'abandon et de renoncement.

La Régie de Quartier est une réponse originale et efficace. Elle se **singularise** en contribuant à recréer, réorganiser et relativiser le territoire à partir d'activités économiques de proximité. Celles-ci trouvent leur source dans le maintien et l'amélioration du cadre de vie, la **mobilisation** et l'**implication** des habitants.

Les Régies de Quartier mettent en synergie trois approches essentielles :

UNE APPROCHE SOCIALE.

Par l'activité salariée qui lui est proposée, l'habitant du quartier reprend pied et se trouve confronté à une réalité de travail avec ses contraintes mais aussi ses atouts.

Cela restaure le sentiment d'appartenance à un groupe, la confiance en soi et de l'autre. Cela met en valeur les aspects structurants du travail.

Les Régies engagent le pari de la reconstruction de la vie d'un quartier par l'investissement collectif de ses propres acteurs et leur participation effective. Elles mettent alors en place des mécanismes d'autorégulation sociale.

Les Régies de Quartier s'affirment comme des structures vivantes refusant une logique défaitiste. Proches de la vie des gens et des réalités quotidiennes, elles favorisent ou renforcent des expériences communautaires originales.

Grâce à l'activité de Régies et le temps qu'elles se donnent, les tensions présentes dans les quartiers se transforment en forces positives, chacun comprenant son intérêt à progresser avec les autres en s'appuyant sur son implication personnelle.

Les partenaires locaux trouvent là pour s'impliquer un objet neuf qui force leur respect et leur adhésion.

Les Régies de Quartier, en plaçant leur dispositif dans un partenariat local vivant, développent à terme de nouvelles expériences sociales, collectives et politiques.

S'élabore ainsi un **projet pour vivre ensemble** construit avec les habitants et pour les habitants.

UN ANCRAGE ECONOMIQUE.

Contrairement aux entreprises du secteur concurrentiel et au secteur public, les Régies conjuguent services de proximité, demande social et droit au travail.

Les habitants des quartiers ne peuvent se satisfaire de la seule « Solidarité Nationale » qui les laisse impuissants à maîtriser leur avenir ou à formuler leurs propres projets.

Les Régies de Quartier participent à la construction d'une **économie solidaire** basée sur l'amélioration de la gestion urbaine d'un territoire et sur la redistribution des flux financiers ainsi collectés.

Cette solidarité choisie est dans les quartiers une valeur positive. Elle restaure les valeurs de droit et de justice remises en cause par des politiques urbaines aberrantes du passé.

Elle appelle bien sûr à une urbanisation à vocation plus humaine, favorisant des valeurs de convivialité et de solidarité.

Les Régies de Quartier sont un lieu d'apprentissage. Elles crédibilisent aux yeux des habitants la volonté de la société de faire ce droit au travail.

L'ENJEU DE LA CITOYENNETE.

Le principe fondateur de toute Régie de Quartier est la participation, l'implication et la responsabilisation des habitants, **seuls gages d'améliorations durables**.

La Régie de Quartier s'efforce donc de rendre possible tous les apprentissages successifs à cette finalité, en particulier ceux de **la formation à la compréhension des mécanismes** à l'œuvre dans la vie quotidienne des quartiers.

Sa structure associative permet :

- de déplacer les partenaires sur le terrain des habitants,
- de favoriser l'expression directe des habitants et leur créativité,
- d'accéder, au travers de la tâche immédiate de gestion du territoire, aux décisions du long terme.

Ce degré de responsabilité ne peut s'envisager sans une réelle circulation de l'information.

A travers ces trois approches, les Régies de Quartier s'affirment comme :

UN OUTIL DE PROXIMITE.

Chacun doit pouvoir identifier les différents acteurs et peser sur une gestion construite à l'échelle humaine ; c'est une condition pour la prise de responsabilité des habitants qui ne saurait se limiter à l'exécution pure et simple d'une prestation de service.

Des réalisations très concrètes touchant à la vie quotidienne des gens en sont un moyen prioritaire.

UN MOYEN D'INTERVENTION ECONOMIQUE.

La crédibilité et le rayonnement des Régies résultent :

- de leur capacité à gérer des marchés et à exécuter des prestations de qualité,
- de leur aptitude à initier et à réaliser des services toujours mieux adaptés aux besoins des habitants.

C'est là le champ d'intervention prioritaire des Régies si elles ne veulent pas courir le risque d'une perte d'identité, d'une dilution de compétence et d'une diminution d'efficacité.

En gardant leur **singularité**, elles seront reconnues avec et par leurs partenaires dans les dynamiques créées aujourd'hui pour le développement local : **cela fonde leur légitimité**.

UNE DEMARCHE D'INSERTION.

Les Régies sont porteuses d'une démarche d'insertion par l'économique qui se construit à travers des projets précis faisant l'objet d'évaluations.

Pour y parvenir elles doivent offrir des conditions de travail décentes, une politique de formation et une aide à l'élaboration d'un projet professionnel.

Les parcours sont bâtis avec les partenaires de l'insertion et de l'environnement économique.

UN LIEU DE VIE ASSOCIATIVE PRINCIPALEMENT ANIMEE PAR LES HABITANTS.

La participation des habitants se concrétise dans les Régies de Quartier à deux niveaux, le salariat et la prise de responsabilité dans les différentes instances de l'association. Cette dernière doit être significative : c'est la garantie d'authenticité dans les réponses apportées par l'ensemble des acteurs.

Cette double présence est fondamentale.

Les Régies de Quartier se veulent un lieu privilégié de rencontre entre les habitants, les acteurs institutionnels et les collectivités locales où s'exerce pleinement le droit des populations à décider de ce qui les concerne.